



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Fermeture de classes

Question écrite n° 3370

Texte de la question

M. Georges Hage attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les résultats dans l'academie de Lille de l'évaluation nationale du niveau des élèves entrant en CE 2 tels que publiés par l'INSEE et selon les informations dont il dispose. Ces résultats font apparaître que l'academie de Lille est classée en toute dernière place, ce que ne compense point un résultat à peine supérieur du niveau des élèves entrant en 6e et soumis à l'évaluation les concernant. Il lui demande si pour le moins ne s'impose pas la suppression de toutes mesures de fermetures de classes dans les écoles maternelles et l'enseignement primaire de l'academie de Lille et si ne s'imposent pas en faveur de cette dernière des mesures inégalitaires au nom de l'égalité des chances.

Texte de la réponse

Dans l'academie de Lille on enregistre, ces dernières années, une forte baisse d'effectifs : 7 689 élèves de moins en 1992 et on attend en 1993 dans cette même academie 7 911 élèves de moins. Dans ces conditions, des postes sont supprimés dans le Nord et le Pas-de-Calais pour assurer des créations d'emplois d'enseignants du premier degré dans les académies en forte expansion. Cependant, les difficultés de l'academie de Lille ne sont pas méconnues : on en tient compte en appliquant des pondérations. C'est ainsi que pour la rentrée scolaire 1993, l'academie de Lille s'est vu attribuer soixante-sept postes, dont quarante-six au titre des zones sensibles pour le département du Nord, ce qui a permis de limiter les suppressions. La situation générale des deux départements de l'academie ne se dégrade pas pour autant, bien au contraire, puisque le nombre de postes pour 100 élèves s'améliore d'année en année. Pour le département du Nord le nombre de postes pour cent élèves est de 4,86 alors que l'objectif fixe pour le groupe des départements comparables est de 4,80. Pour le Pas-de-Calais ce ratio est égal à 4,94, ce qui le place au-dessus du ratio d'objectif des départements de son groupe, égal à 4,85. On s'attend en 1993 à une nouvelle amélioration pour l'ensemble de l'academie. En ce qui concerne les fermetures de classes, les inspecteurs d'academie, directeurs des services départementaux de l'éducation nationale, procèdent chaque année, dans tous les départements, à des fermetures de classes pour suivre l'évolution des effectifs. Dans l'academie de Lille en particulier, les postes dégagés par les fermetures de classes permettront d'augmenter notamment les emplois de soutien, de développer les réseaux d'aide et d'une manière générale d'accroître toutes mesures aptes à venir en aide aux publics défavorisés. En tout état de cause l'academie de Lille dispose de suffisamment de moyens pour répondre à tous les besoins.

Données clés

Auteur : [M. Hage Georges](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3370

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 juillet 1993, page 1883

Réponse publiée le : 16 août 1993, page 2553